



DEL n°- 2026/50

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

CANTON DE LA ROCHE SUR FORON

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CRUSEILLES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mai, le Conseil municipal de la commune de CRUSEILLES, dûment convoqué le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique dans la salle consulaire de la mairie de Cruseilles, sous la présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Maire.

Présents : 26

Mesdames Anne BARRAUD, Valérie BRAND, Sonia BRIFFAZ, Nathalie BRUGUIERE, Chrystel BUFFARD, Fanny CARITTE, Mélanie CARRET, Mandy EMPIS, Justine JALINOUX, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY, Christel RAMPON, Stéphanie SALLAZ HINDLE, Jane VIGNARDET
Messieurs Claude ANTONIELLO, Alexis BAILLARD, Axel CARPENTIER, Eladio CHARVEYS, Guillaume DELOULE, Bernard DESBIOLLES, Jérôme JONFAL, Yohann PROST, Wilfrid PUJOL, Fabien THOMASSON, Olivier VERGUET

Absents excusés : 3

Madame Sylvie RAHON BISCHLER donne procuration à Madame Jane VIGNARDET,
Monsieur Daniel FOURRIER donne procuration à Monsieur Claude ANTONIELLO,
Monsieur Franck PEDAT donne procuration à Monsieur Yohann PROST

Quorum : 15

Secrétaire de séance : Madame Nathalie BRUGUIERE



Nombre de conseillers en exercice :	29
Présents :	26
Représentés :	3
<u>VOTE</u> : Votants :	29
Abstentions :	2
Suffrages exprimés :	27
Contre :	1
Pour :	26

OBJET : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 AU BUDGET PRINCIPAL 2026



A la suite de l'approbation du compte financier unique de l'exercice 2025, il convient d'arrêter définitivement le résultat et de décider de son affectation dans le budget de l'année 2026.

Madame le Maire propose donc :

- de reprendre les résultats définitifs de l'exercice 2025 qui ressortent de la façon suivante :

<u>Section de fonctionnement</u> : excédent de	2 061 921,68 € ,
<u>Section d'investissement</u> : déficit de	-1 024 199,75 € ,

- d'inscrire également au Budget Supplémentaire la prévision d'affectation.

Les documents budgétaires ont été transmis par mail sécurisé le 29 avril 2026.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à la majorité avec 26 voix pour, 1 voix contre (Sylvie RAHON BISCHLER)
et 2 abstentions (Mandy EMPIS et Jane VIGNARDET),**

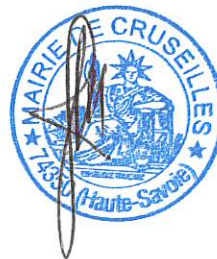
- **DÉCIDE** d'affecter de la manière suivante au sein du budget principal 2026 :
 - ▶ au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » la somme de **1 066 437,81 €**,
 - ▶ au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de **995 483,87 €**.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nathalie BRUGUIERE



Le Maire,
Sylvie MERMILLOD



Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 7 MAI 2026

Mise en ligne sur le site internet le : - 7 MAI 2026

